

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 25 (1937)

**Heft:** 513

**Artikel:** Le salaire de la ménagère : [1ère partie]

**Autor:** E.Gd.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-262829>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

**DIRECTION ET RÉDACTION**  
M<sup>lle</sup> Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

**ADMINISTRATION**  
M<sup>lle</sup> Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de chèques postaux I. 943

Organe officiel  
des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

**ABONNEMENTS**  
SUISSE . . . . . Fr. 6.-  
ÉTRANGER . . . . . 8.-  
Le numéro . . . . . 0.25

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

**ANNONCES**  
11 cent, le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

M. MAETERLINCK.

De nos jours, les grandes portes qui donnent accès à une vie utile et mémorable ne roulent plus sur leurs gonds avec le même fracas qu'autrefois. Elles sont peut-être moins monumentales, mais leur nombre est plus grand, et elles s'ouvrent sur des sentiers plus silencieux parce qu'ils mènent plus loin.

En raison des fêtes de Noël et du Nouvel An qui compliqueraient le travail pour la parution de notre prochain numéro, celui-ci sera retardé de huit jours et paraîtra le 8 janvier 1938.

## Le salaire de la ménagère

Le travail de la femme dans son ménage a-t-il une valeur économique? Cette valeur économique, est-il possible de l'estimer? et dans ce dernier cas, y a-t-il lieu de la rémunérer, ceci selon des modalités à déterminer?

Ces trois questions, le Dr. Muret (Lausanne) les a posées au début de la captivante causerie qu'il a bien voulu donner l'autre semaine à l'Association genevoise pour le Suffrage féminin, reprenant ainsi un sujet déjà abordé à Montreux, lors d'une Assemblée de l'Association suisse, voici deux ans, et qui avait fait précédemment l'objet, dans nos colonnes, d'un échange de vue très actif. Il nous paraît cependant utile d'y revenir encore aujourd'hui, vu le vif intérêt suscité l'autre soir par la causerie du Dr. Muret, comme par les relations étroites de ce problème avec d'autres problèmes légaux, éducatifs et sociaux touchant à la situation économique de la femme mariée.

Que le travail de la femme dans son ménage ait une valeur économique, est un fait qu'aucune personne qui réfléchit ne pourra contester — encore que beaucoup d'hommes aient trop facilement à la bouche la phrase bien connue : « Ma femme? elle ne fait rien, elle fait le ménage! » Ceci par atavisme inconscience, réminiscence instinctive du temps où le mari achetait sa femme — pour ne pas dire ses femmes! — il était tout naturel que celle-ci travaillât gratuitement pour lui au foyer domestique; ceci par influence aussi du temps où la loi n'admettait pas que la femme mariée, si elle exerçait des besognes rémunérées en dehors de son ménage, pût disposer librement du gain acquis de la sorte. Et même actuellement, dans combien de foyers encore, le mari se fait-il pas tirer l'oreille pour participer aux frais du ménage, ou rogne-t-il sur le budget alloué pour cela à sa

femme? Toutes ces étapes de l'évolution économique du travail ménager de la femme doivent forcément être franchies, avant que l'on parvienne à la notion, plus neuve, presque révolutionnaire pour certains, de la valeur économique de ce travail ménager.

Et cependant, dans tout intérieur où la femme fait défaut, le mari est forcément obligé de rétribuer quelqu'un pour la remplacer, et ceci à tous les degrés de l'échelle sociale, qu'il s'agisse de la loueuse de garni à laquelle, pensionnaire solitaire, il devra verser l'entretien de son linge et la préparation de son dîner, ou de la gouvernante à laquelle, médecin ou intellectuel très occupé, il confiera la direction de son intérieur et la surveillance de son personnel. L'importance économique de ce travail, le Tribunal Fédéral lui-même l'a reconnue, en allouant dans plusieurs cas, soit au mari de la femme décédée par suite d'accidents, soit à la femme elle-même accidentée et incapable de continuer son activité ménagère, une indemnité correspondante à la valeur matérielle de ce travail.

(La fin en 2<sup>me</sup> page)

E. G.

## AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à tous nos abonnés anciens et nouveaux qu'ils peuvent verser sans aucun frais supplémentaire le montant de leur abonnement pour 1938 à notre compte de chèques postaux N° I. 943.

Rappelons aussi, que par décision du Comité de notre journal, le prix de l'abonnement a été porté dès maintenant à 6 fr. Les quelques abonnées qui, sans avoir eu le temps de prendre connaissance de l'avis à ce sujet paru dans notre dernier numéro, nous ont payé leur abonnement à son ancien prix, soit 5 fr. seulement, voudraient-elles avoir l'obligeance de réparer cette petite erreur en versant à notre compte de chèques postaux la somme complémentaire de 1 fr? Nous les en remercions dès maintenant bien chaleureusement.

L'ADMINISTRATION.

## L'activité de la „Saffa“ (Société Coopérative de Cautionnement)

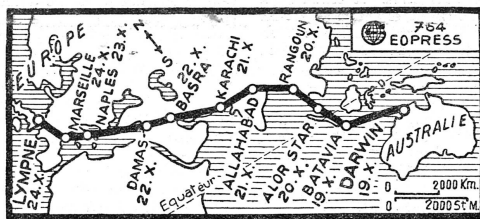
« Par notre cautionnement, nous permettons l'ouverture de prêts et de crédits en banque qui doivent être remboursés dans un délai déterminé ». Voici rappelée dans son sixième rapport de gestion la tâche très utile de la Saffa. Pendant l'exercice du 1<sup>er</sup> juillet 1936 au 30 juin 1937 elle a déployé une triple activité.

Elle a reçu tout d'abord 169 demandes de cautionnement: 52, d'un montant total de 130.000 fr. ont été acceptées et 50 crédits ont été effectivement cautionnés (123.000 fr.). Elle a dû par contre refuser plusieurs demandes. En effet, la Saffa agit au nom de principes commerciaux très stricts: elle s'entoure de garanties, examine minutieusement les capacités commerciales et même personnelles de la requérante, en même temps que la viabilité de ses projets: « Nous ne sommes pas une institution de bienfaisance pouvant prêter sans intérêts ou même accorder des subsides à fonds perdus ». Et encore: « Nous constatons que beaucoup de femmes conçoivent leurs projets d'activité avec un trop grand optimisme, soit qu'elles surestiment leurs propres capacités, soit qu'elles se laissent sur les perspectives financières ».

Le nombre des prêts, crédits et garanties effectivement cautionnés varie depuis la fondation de la Société à la date du rapport (janvier 1932 à juin 1937) entre 32 et 60 par an. Les cautionnements sont accordés aux professions et métiers les plus divers: le commerce et l'hôtellerie sont les plus fortement soutenus à raison de 202.800 fr. chacun. Ont reçu des crédits par l'entremise de la Saffa, 24 entreprises de draps, soierie, mercerie, 10 papeteries, 5 magasins de fruits, légumes et comestibles, 2 de fleurs, 1 bazar de souvenirs, etc.; dans l'hôtellerie, 27 pensions privées, 3 homes d'enfants, 2 restaurants sans alcool, et ainsi de suite. Les arts et métiers, l'agriculture, l'industrie, les professions libérales et même le domaine des inventions ne sont point oubliés. Le total des cautionnements se monte à 244 (599.000 fr.) dont la surveillance stricte forme la seconde tâche de la Saffa. Tout un devoir d'éducation lui incombe aussi, car combien de femmes tiennent spontanément une comptabilité exacte de leurs fonds?

Enfin, la troisième tâche de la Société de Cautionnement consiste à donner des renseignements et des consultations: « Ces derniers touchent à tous les domaines de la vie économique: placement et administration de capitaux, achat et vente d'immeubles et de commerces, questions fiscales, tenue de livres, budget familial,

## Le sexe faible...



Cliché Mouvement Féministe

Ci-dessus le tracé du vol accompli par l'aviatrice anglaise, Miss Jean Batten, qui a battu son propre record en volant seule de Londres en Australie en 5 jours, 18 heures et 15 minutes. Il faut certes plus de « cran », de sang-froid, de minutieuse persévérance, et de contrôle de soi-même et de ses nerfs pour exécuter pareil trajet que pour être un conseiller municipal.

Quelques jours plus tard, une autre aviatrice anglaise, Mrs Betty Green, a accompli avec un collègue un trajet à peu près analogue, soit Londres-Le Cap et retour en 5 jours, 17 heures et 28 minutes.

Et l'on continue à répéter que la femme est un être de faiblesse et de fantaisie...



## Les femmes et les livres

Marie Le Franc:  
La randonnée passionnée<sup>1</sup>

C'est d'un art bien misérable que se complaire à reproduire les choses avec servilité. Et sous prétexte de réalisme, c'est presque toujours du mensonge. Il n'y a donc de vérité, dira-t-on, que dégagée de l'accidentel et, pour devenir matière d'art, les éléments du réel doivent être appelés à l'existence poétique par une lente élaboration intérieure qui les transforme en un sentiment général capable d'émuover l'imagination ou le rêve. Par cette transformation, Marie Le Franc réussit à procurer à ses lecteurs un plaisir intellectuel et délectable.

Fille d'un douanier, elle-même petite institutrice en Bretagne, notre auteur a émigré au Canada à vingt-six ans, sans un sou vaillant, sans un vêtement chaud et sans savoir un mot

d'anglais. Mais elle portait en elle « un démon sauvage, terrible et magnifique ». Renouveau le miracle de ce pauvre Louis Hémon, mort si jeune d'un accident stupide, mais non sans nous avoir laissé l'imitable *Maria Chapdelaine*, la jeune institutrice bretonne tira de la vie canadienne des œuvres de mérite. Elle a publié précédemment *Grand Louis l'innocent*, roman plus curieux que vraiment beau et qui obtint cependant le Prix Fémina. Il avait été précédé de *Grand Louis le revenant*, de *Rivière solitaire* et de poèmes: *Voix de misère et d'allégresse*. Parurent ensuite *Le poste sur la dune*, *Hélier, fils des bois*, *Inventaire*, *Au pays canadien-français*, *Dans l'île*, et les nouvelles formant le recueil *Visages de Montréal*. Son dernier roman, sorti de presse il y a quelques mois, est *La randonnée passionnée*.

Missionnaire laïque des lettres françaises, Marie Le Franc poursuit son aventure dans le grand pays blanc, « la terre sans douceur des hommes sans merci », qu'elle a fini par aimer farouchement, à jamais. Les moeurs du pays sont décrites avec exactitude au témoignage des Canadiens eux-mêmes, et nous en voyons la preuve dans le cadeau de Noël original qui lui a fait le Ministre des Terres et Forêts de la province de Québec: il vient de donner le nom de Marie Le Franc au lac de la région forestière qui sert de cadre à une de ses fictions.

Elle a écrit *La randonnée passionnée* dans

une langue simple, vraie, honnête; elle relate des choses vues, et vues de si près, qu'elles ne souffrent aucun fatras. On a comparé la poésie spontanée des héros de Marie Le Franc à celle de Germaine Beaumont et dans l'un et l'autre cas, en effet, l'artifice littéraire est à peu près invisible.

Dans la forêt canadienne où elle est venue chercher « l'apreté de la solitude, de cette solitude sans truquage et sans fard, de cette solitude farouche qui vous laisse en face de vous-même et permet le recueillement et l'effort », Marie Le Franc a emporté l'influence de trois maîtres: Anna de Noailles, Verhaeren et Paul Valéry.

*La randonnée passionnée*, c'est l'histoire d'un homme qui retrouve son âme. Philippe Jarl a quitté sa maison, son laboratoire de savant, sa femme et ses enfants, tout ce qui constituait sa vie et l'amointrissait. Il vient vivre ses vacances d'homme studieux et de mari déçu dans la forêt, à mi-chemin entre la dernière ville canadienne civilisée et la baie d'Hudson, et vit sous la tente en compagnie d'un guide, Donat, métis de blanc et d'indien qui lui est tout dévoué.

Sondant la brousse d'un regard hypnotisé, comme en proie à l'esprit de la forêt, Jarl commence sa sauvage randonnée, tantôt enfouissant dans la vase des marécages, tantôt voguant dans son canoë qui glisse sur l'eau avec la facilité d'une herbe...

Mon canot est d'écorce fine  
Qu'on plume sur les boulevaux blancs...

tantôt sous le couvert de la forêt qui bannit la femme et son image tant elle n'est que mâles suggestions, inspiratrice d'ardeurs, de joutes, de combats, de complot virils, de courtois millénaires. Pagayant dur, cuisant leur nuque au soleil, meurtrissant leurs épaules sous le poids du portage, dévorés par les insectes, les deux hommes couvrent étape après étape dans la solitude diurne et nocturne.

La région qu'ils traversent est toute en eaux qui courent et en lacs... lac Vert qui révèle un terrible visage privé de lumière et de mouvement et qui semble exclure l'homme; lac-aux-Huards qui se présente à eux sous la lune avec, dans le ciel d'un vert laiteux, des immenses ailes d'aigles palpitant sous le vent qui chasse les nuages; lacs des Herbes, tout bleu dans la ceinture d'argent que lui font ses arbres morts, complètement décolorés, les uns debout, d'autres chavirés, racines en l'air, polis comme de l'ivoire, décoratifs, amoués.

Jarl pense à sa femme. Ce n'était qu'une enfant qui n'avait pas grandi, cette Christine, une enfant fourvoyée mais sans méchanteté. Lui, Jarl, pouvait être féroce; il n'avait aucune pitié d'elle, de l'abandon où il la laissait. Il était de ceux qui se donnent et se reprennent d'un coup...

Dans les quelques canadien, Philippe Jarl rencontre quelque humains, Indiens, métis

<sup>1</sup> Ferenczi, éditeur, Paris.